



# Dossier d'inscription en seconde

Année scolaire 2023-2024

NOM :

PRENOM :

Madame, Monsieur,

Votre enfant vient d'être affecté(e) au lycée Stéphane Hessel.

Vous voudrez bien respecter le planning des inscriptions et vous présenter au lycée à la date et à la plage horaire indiquées ci-dessous afin de procéder à son inscription définitive dans l'établissement.

Mercredi 28 juin 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h	Secondes <b>hors secteur</b>
Jeudi 29 juin 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h	Elèves du collège <b>Jean Rostand BALMA</b>
Vendredi 30 juin 2023 de 9h à 12h	Elèves du collège <b>Paul Cézanne MONTRABE</b>
Vendredi 30 juin 2023 de 14h à 17h	Elèves du collège <b>Jolimont</b>
Lundi 3 juillet 2023 de 9h à 12h et de 14h à 17h	<b>2ndes retardataires</b> tous secteurs

N.B : Merci de bien respecter les jours et les plages horaires indiquées ci-dessus.

Veillez compléter ce dossier et joindre les documents suivants :

## DOSSIER INCOMPLET = INSCRIPTION REFUSEE

<input type="checkbox"/>	La fiche de renseignements	Complétée et signée <b>Obligatoire</b>
<input type="checkbox"/>	Documents relatifs aux PAP, PAI, PPS	Le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Justificatif de domicile	<b>Avis d'imposition Obligatoire</b> <b>Si non : Assurance logement ET attestation CAF</b>
<input type="checkbox"/>	La copie de la page du jugement de divorce mentionnant les dispositions relatives à la garde des enfants.	Le cas échéant
<input type="checkbox"/>	Le dossier restauration / hébergement	Obligatoire si élève DP ou INTERNE
<input type="checkbox"/>	<b>Le RIB du responsable financier</b>	<b>Obligatoire</b>

*Tout élève ne s'étant pas présenté sera considéré comme démissionnaire et sa place sera proposée à un élève de la liste supplémentaire.*

Le Proviseur,

David Marcos